



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mardi 9 juin 2015 — Vol. 44 N° 100

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale
Le mardi 9 juin 2015 — Vol. 44 N° 100

Table des matières

Défaut de quorum	6621
Funérailles d'État de M. Jacques Parizeau, ex-premier ministre	6621

Le mardi 9 juin 2015 — Vol. 44 N° 100

(Treize heures quarante-cinq minutes)

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Bon mardi à tous et toutes. Vous pouvez prendre place.

Défaut de quorum

Alors, je constate que nous n'avons pas quorum.

**Funérailles d'État de M. Jacques Parizeau,
ex-premier ministre**

Et la présidence a en effet été avisée de l'absence de plusieurs membres de l'Assemblée en raison des funérailles de l'ancien premier ministre du Québec M. Jacques Parizeau, qui ont lieu aujourd'hui à Montréal. Alors, conformément à ce qui a été convenu la semaine dernière et en signe de deuil, les travaux de l'Assemblée sont ajournés à demain, mercredi 10 juin, à 9 h 45.

Et, en conséquence et conformément à l'article 44 de notre règlement, je lève la séance.

(Fin de la séance à 13 h 46)